

COMPTE RENDU DE LA REUNION **DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 11 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six le onze mars à 18 heures 30, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **M. PRUVOST Bertrand**, Président du Syndicat, en suite de convocation en date du 25 Février.

ETAIENT PRESENTS : MM LECAILLE Sébastien, DUWAT Romain, GARDIN Jean, SENECAAT Dominique, CARDON Joël, POURCHEL Laurent, AZELART Luc, DELATTRE Jacques, LEROY Christian, WAROT Pascal, DEDECKER Patrick, DEVIGNE Maurice, FOURNIER Daniel, WILQUIN Ghislain, COYOT Jean-Claude, WACQUET Pascal, VASSEUR Jean-Pierre, POURCHEL Charles-Henri, CAZIN Bernard, VASSEUR Dany, HENDRICK Olivier, FASQUEL Gérard, DOUTRELANT Daniel, PRUDHOMME Dominique MASSEZ Alain, SCHRIVE Roger, DEVULDER Didier, FINDINIER Jean-Marc, PRUVOST Bertrand, Mmes COCQUEREL Micheline, LEROY Isabelle, LEMAIRE Isabelle.

ETAIENT ABSENTS : M. LEFEBVRE Hervé, DOUTRELANT Daniel, excusés.
M. LURETTE Bruno, VASSEUR Claude, SGARD Maxime, DUFOUR Olivier, HANQUEZ Michel, DUVAL Philippe, PRUVOST Dominique absents.

POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE : Mr LAVOGEZ Serge à PRUVOST Bertrand

Membres en exercice : 42 – Présents : 32 – Représentés : 1 – Votants : 33 – Absents : 9

Monsieur PRUVOST Bertrand, Président du Syndicat, ayant constaté que les conditions de quorum étaient remplies, déclare la séance ouverte.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur le Président propose à l'assemblée de désigner un secrétaire de séance :
Monsieur Ghislain WILQUIN est élu à l'unanimité.

VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 FEVRIER 2026 :

Monsieur le Président demande aux membres du Comité Syndical s'ils ont des remarques particulières à formuler par rapport au compte rendu de la réunion du 11 Février 2026 qui a été communiqué avec la convocation à la réunion de ce jour.
Monsieur le Président n'ayant observé aucune remarque, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES REUNIONS DE BUREAU ET DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Monsieur le Président demande aux membres du Comité Syndical s'ils ont des remarques particulières à formuler par rapport au compte rendu de la réunion de bureau et des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations qui ont été communiqués avec la convocation à la réunion de ce jour.

Avant la présentation des budgets, Monsieur le Président rappelle que les résultats de l'exercice précédent ne sont pas repris et qu'il en résulte les points suivants :

- Des Budgets Supplémentaires seront nécessaires pour intégrer les résultats de l'année 2025 après le vote des comptes financiers uniques et des délibérations d'affectation par le nouveau Comité Syndical constitué.
- Les investissements présentés dans le rapport d'orientation budgétaire 2026 ont été repris en intégralité (à l'exception des travaux de renouvellement de canalisation et de branchements en eau potable prévus sur la commune de WISMES où les crédits pourront être inscrits au Budget Supplémentaire Eau M49).
- Sur l'ensemble des budgets, les charges à caractère général et les charges de personnel de la section de fonctionnement sont assurés à minima jusqu'à la fin du premier semestre 2026.
- Le remboursement des annuités (intérêts et capital) est prévu en totalité pour l'année 2026.

1- BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET EAU

Le Comité Syndical, après avoir entendu le rapport de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 du budget EAU, DECIDE, à l'unanimité des membres présents, l'adoption du budget EAU présenté pour des totaux équilibrés en dépenses et en recettes à hauteur de 3.250.500,00 € en section de fonctionnement et de 2.322.000,00 € en section d'investissement.

2- BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET EAU AFFERMAGE

Le Comité Syndical, après avoir entendu le rapport de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 du budget EAU AFFERMAGE, DECIDE, à l'unanimité des membres présents, l'adoption du budget EAU AFFERMAGE présenté pour des totaux équilibrés en dépenses et en recettes à hauteur de 113.000,00 € en section de fonctionnement et de 125.000,00 € en section d'investissement.

3- BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Comité Syndical, après avoir entendu le rapport de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 du budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF, DECIDE, à l'unanimité des membres présents, l'adoption du budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF présenté pour des totaux équilibrés en dépenses et en recettes à hauteur de 1.551.000,00 € en section de fonctionnement et de 1.513.000,00 € en section d'investissement.

4- BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET SPANC

Le Comité Syndical, après avoir entendu le rapport de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 du budget SPANC, DECIDE, à l'unanimité des membres présents, l'adoption du budget SPANC présenté pour des totaux équilibrés en dépenses et en recettes à hauteur de 26.600,00 € en section de fonctionnement et de 1.900,00 € en section d'investissement.

QUESTIONS DIVERSES - POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

- Les travaux de pose des vannes sur l'ensemble de la commune d'Esquerdes sont terminés.
- Les travaux rue des deux Upen sur la commune de Delettes vont démarrer avec reprise des branchements d'eau potable sur la canalisation existante en diamètre 125 et abandon de celle en diamètre 80.
- Un camion aspirateur a été loué par le SIDEALF, ce qui a permis un gain de temps et une qualité de travail pour les agents avec l'ouverture de 8 fouilles

L'ordre du jour épuisé, le Président lève la séance à 19h40.